

Elles ont retenu notre langue, notre religion, nos lois ; elles nous demeurent attachées par leur esprit et leur cœur.

La France avait autrefois dans l'Amérique septentrionale quatre centres coloniaux : l'Acadie, le Canada, l'Illinois, la Louisiane, immense arc de cercle occupant à ses extrémités les bassins du Mississipi et du Saint-Laurent. C'était une conception de Vauban, qui à 200 ans de distance, prévoyant ce que les États-Unis avec leurs richesses et leur puissance ont depuis réalisé, disait dans un rapport : Le cours du Saint-Laurent et celui du Mississipi se rapprochent extrêmement dans la région des grands lacs, et comme il paraît certain que les terrains s'abaissent fort entre le lac Michigan et les affluents du Mississipi, on peut prévoir le temps où ils seront aisément unis par un canal, et il s'établirait alors une circulation commerciale immense entre le golfe du Mexique et le golfe Saint-Laurent. Vauban n'avait jamais été en Amérique, et ces pays étaient alors à peine explorés. Mais telle est la puissance du génie dans ses conceptions et ses prévisions !

Les Canadiens ont formé seuls un ensemble persistant et compacte.

Comment cette population s'est établie dans le pays ; — comment elle a persisté sous les Anglais, malgré les difficultés morales et matérielles de la conquête ; — comment après s'être merveilleusement conservée, elle s'est plus merveilleusement encore développée malgré l'étreinte redoutable des conquérants ; — enfin l'étude appliquée de la raison d'être de ces faits, dans le pratiques de la vie collective et de la vie privée : tel sera l'objet de ce rapport.

Le premier fort français établi à Québec, capitale du pays, fut fondé en 1620, par Champlain ; mais ce ne fut qu'en 1630 qu'on vit s'y établir non pas les premiers colons, mais les premières familles européennes. Elles venaient principalement de la Saintonge, du Perche, du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie, de Paris.

Avant de rappeler comment elles s'établirent, j'expose en deux mots quel fut au Canada le mode de colonisation.

Le pays était divisé suivant la configuration du sol, et découpé en circonscriptions.

Ces parties de territoire étaient attribuées à titre seigneurial, à